

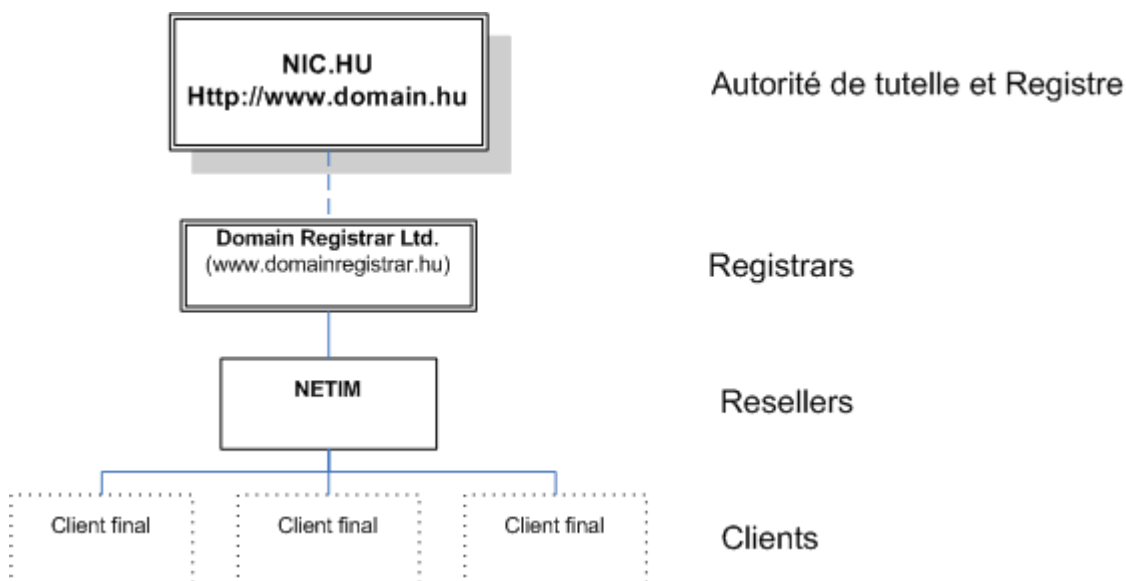
ANNEXE HU - CONDITIONS PARTICULIÈRES POUR LES EXTENSIONS .HU

En complément des conditions générales CG-ND, l'enregistrement, le transfert, le renouvellement ou l'utilisation d'un Nom de Domaine dans l'Extension .HU supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières CP-ND-HU

Les termes employés dans les présentes conditions particulières commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les conditions générales CG-ND.

ARTICLE HU.1 : AUTORITE DE TUTELLE ET REGISTRE

HU.1.1 Le schéma suivant présente les différents intervenants et l'organisation du nommage pour l'Extension.



HU.1.2 Etant donné que seules les entreprises hongroises peuvent devenir des bureaux d'enregistrement accrédités de l'Extension, NETIM a signé un partenariat avec Domain Registrar Ltd afin de fournir, via un système automatisé, l'enregistrement et la gestion des Noms de Domaine en .HU

ARTICLE HU.2 : REGLES D'ENREGISTREMENT

HU.2.1 Le Client déclare et garantit que le Nom de Domaine respecte les droits des tiers, les lois et règlements en vigueur ainsi que les règles propres de l'Extension, définies par le Registre, consultables aux adresses suivantes:

<http://www.domain.hu/domain/English/szabalyzat/szabalyzat.html>

Le Client reconnaît avoir lu et accepté ces documents contractuels (ci-après, les « Règles HU») qui le lient au Registre. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles qui y sont intégrées par renvoi.

HU.2.2 La réalisation de l'enregistrement d'un Nom de Domaine n'est pas immédiat. Le client doit fournir le formulaire d'enregistrement nécessaire à NETIM par le moyen de son choix. Le document sera vérifié et accepté à la seule discrétion de NETIM.

HU.2.3 Si le Client ne fournit pas le formulaire d'enregistrement ou si ce dernier n'est pas accepté selon les modalités édictées par le NETIM, l'enregistrement ne pourra aboutir et le Client ne pourra prétendre à aucune indemnité ou remboursement de la part de NETIM.

HU.2.4 Conformément aux Règles HU, le Registre publiera le Nom de Domaine sur une « Waiting List » durant 14 jours avant de procéder à la validation de l'enregistrement.

ARTICLE HU.3 : CONDITIONS PARTICULIERES

HU.3.1 Selon les Règles HU, le contact administratif du Nom de Domaine doit résider en Hongrie.

HU.3.3 Selon les Règles HU, les serveurs DNS du Nom de domaine doit être correctement configurés conformément aux spécifications techniques du Registre.

Test de la configuration

<http://www.domain.hu/domain/English/regcheck/>

Cette condition doit être vérifiée pour les opérations suivantes : création, transfert, transmission, changement de serveurs DNS

ARTICLE HU.4 : REGLES D'EXPIRATION / RESTAURATION

HU.4.1 Après la date d'expiration révolue du Nom de Domaine, et sans renouvellement préalable par le Client, NETIM demandera la suppression du Nom de Domaine au Registre. Le Nom de Domaine sera alors désactivé durant une période de quatre vingt dix (90) jours calendaires durant laquelle tous les services associés de NETIM ne seront plus disponibles. Le Nom de Domaine sera dit dans le statut de « quarantaine »

HU.4.2 Si un Nom de Domaine a été détruit depuis moins de quatre vingt dix (90) jours calendaires, il est possible de le réactiver sous les conditions et modalités suivantes, et selon les précisions apportées par NETIM lors de l'accomplissement de ces démarches :

- i) la restauration n'est techniquement possible que pendant la période dite de « quarantaine » qui est la période de quatre vingt dix (90) jours calendaires qui séparent la destruction du Nom de Domaine par NETIM de sa destruction par le Registre
- ii) la restauration rétablit les paramètres précédents du Nom de Domaine (informations personnelles et techniques) et prolonge deux (2) années la durée d'enregistrement du Nom de Domaine à compter de la date de restauration.

ARTICLE HU.5 : MODIFICATION CONTRACTUELLES DES CONDITIONS PARTICULIERES

HU.5.1 Les Règles HU sont sujettes à modifications ou évolutions, liées au système de nommage propre au .HU. Elles sont imposées par le Registre et constituent des modifications indépendantes de la volonté de NETIM. En acceptant les Règles HU, le Client accepte le principe de ces modifications.

FIN de l'ANNEXE HU